

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES, FILMS, ENREGISTREMENTS SONORES ET CREATIONS

Académie : Aix-Marseille

Dans le cadre de la législation française et européenne sur le droit à l'image,
(Cocher la case correspondante ci-dessous)

☐ **La personne filmée ou photographiée est mineure**

Je soussigné :

Domicilié :

Responsable légal de l'enfant :

Dénommé ci-après « le sujet »

☐ **La personne filmée ou photographiée est majeure**

Je soussigné :

Domicilié :

Dénommé ci-après « le sujet »

Autorise, pour une durée de dix ans, et pour le monde entier,

- **l'Observatoire de Paris, Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, agissant pour le compte de « Sciences à l'École », domicilié au 61 avenue de l'Observatoire 75014 Paris**

et

- **la fondation C.Génial, fondation pour la culture scientifique et technique, domiciliée au 28 boulevard Poissonnière 75009 Paris**

et

- **le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, domicilié Place Lucien Paye 13621 Aix-en-Provence Cedex 1**

- à reproduire et publier ou exposer tout film, ou photographie, ou enregistrement sonore de la voix du sujet, réalisé(e) dans le cadre des concours « C.Génial-collège » 2017 et « C. Génial-lycée » 2017, pour diffusion sans contrepartie financière :

- o sur internet (sites web, pages Facebook®, comptes twitter du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation C. Génial ou du rectorat d'Aix-Marseille, sites de partage de vidéos),
- o sur tout support de communication y compris numérique, permettant de valoriser les actions du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation C.

- Génial en faveur de la promotion et du développement de la culture scientifique,
- o par l'intermédiaire de tout média (presse écrite, radio, télévision, internet) numérique à l'occasion de valorisations d'actions du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation C. Génial en faveur de la promotion et du développement de la culture scientifique ;
 - à reproduire et publier ou exposer toute création originale dont le sujet est auteur ou co-auteur (dessins, écrits, maquettes, et toutes réalisations y compris numériques) dans le cadre des concours « C.Génial-Collège » 2017 et « C. Génial-Lycée » 2017, pour publication ou diffusion sans contrepartie financière :
 - o lors d'expositions publiques,
 - o sur internet (sites web, pages Facebook[®], comptes twitter du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation C. Génial ou du rectorat d'Aix-Marseille, sites de partage de vidéos),
 - o sur tout support de communication y compris numérique, permettant de valoriser les actions du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation C. Génial en faveur de la promotion et du développement de la culture scientifique,
 - o par l'intermédiaire de tout média (presse écrite, radio, télévision, internet) numérique à l'occasion de valorisations d'actions du dispositif « Sciences à l'École » ou de la fondation C. Génial en faveur de la promotion et du développement de la culture scientifique.

Fait à _____, le _____

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)